

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2-2019

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 25 mars 2019, ledit conseil a adopté le règlement numéro 2-2019 relatif au traitement des élus municipaux;
- QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux, un avis public de présentation du règlement numéro 2-2019 a été publié de la manière prévue au règlement numéro 10-2018 ayant pour objet de déterminer les modalités de publication des avis publics de la Ville;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 28 mars 2019.

Danielle Caron, OMA,
Greffière